



LA MANSE ET SES AFFLUENTS

Travaux de plantations et d'entretien des rives de la Manse et de ses affluents

En début 2015 sur la partie amont du ruisseau du Rainsserand à Sepmes, des plantations et un entretien de la végétation spontanée sur quelques parcelles vont être réalisés. Cette action permettra progressivement de retrouver une végétation diversifiée et équilibrée sur un tronçon du ruisseau.
RAPPEL : la présence de végétation n'est pas en contradiction avec le bon écoulement des eaux lorsque celle-ci n'encombre pas le lit

Travaux d'aménagement et de suppressions d'ouvrages bloquant

Cet été, lorsque la Manse se divise en trois bras vers le lieu-dit « la Boussaye » entre les communes de Panzoult et Cruzilles, des travaux ont débuté au droit de la vanne de la fausse Manse pour permettre un partage des eaux naturel sans gestion qui puisse être franchi par n'importe quelle espèce migratrice.

La première tranche des travaux a consisté à enrocher et empierrer le lit et les berges de la fausse Manse en aval de l'ouvrage pour permettre un réhaussement de la ligne d'eau afin de diminuer la hauteur de chute totale. En effet, plus cette dernière est faible, plus l'aménagement est aisé. A ce jour, suite aux travaux, la chute est passée de 1,5 m à 70 cm environ. Néanmoins la force de l'eau cet hiver arrachera quelques pierres qui dévaleront et ainsi feront perdre probablement 20 à 30 cm de hauteur.

L'été prochain le site évoluera de nouveau pour réitérer l'opération couplée à la réalisation d'une rampe en béton pierrée en pente douce et l'élargissement des pourtours du béton actuel, de manière à favoriser le passage de l'eau en période de crues notamment. Après travaux, les étés suivants, le débit entrant dans la Fausse Manse restera faible.

REMERCIEMENTS : le syndicat de la Manse remercie monsieur CHESNET Christian (agriculteur retraité) pour avoir donné des blocs présents sur une de ses parcelles agricoles. [Ils ont notamment servi sur le site de la Boussaye](#)

Réflexion sur le site du Moulin de Momaye (Avon-les-Roches)

Les différents partenaires financiers et techniques du syndicat de la Manse et les propriétaires du Moulin de Momaye essaient de trouver ensemble une solution technique et économique pour faciliter le passage des crues et de la faune au droit des vannes tout en conservant une certaine hauteur d'eau. Ceci de manière durable pour limiter l'intervention de l'Homme (gestion de vannes). Ce site est fort d'enjeux, le moulin étant ancien et en relative bonne conservation, puis la Manse et le bief présentant de multiples intérêts.

Lorsque la solution sera définie, elle sera présentée à l'ensemble des riverains et usagers du site.

Chantier de protection de culées de pont « au pont rouge » à Saint-Epain

Dans le cadre d'une formation sur la gestion des cours d'eau, menée par la Maison Familiale Rurale (MFR) de Rougemont à Tours, à l'attention d'agents de l'association ORCHIS, un petit chantier a vu le jour. La technique de génie végétale, qui consiste à retaluter la berge et la maintenir par un système de fascinage (tressage de branches) a été employée. Ce chantier, réalisé le 23 octobre dernier, avec plusieurs salariés d'ORCHIS, avait pour objectif d'assurer la pérennité des culées du pont communal sur la Manse (lieu dit « les Ferrandières »).

REMERCIEMENTS : le syndicat de la Manse remercie monsieur LEGER Pascal (agriculteur) pour avoir donné des pierres puis monsieur BOUCHER Jean Michel (agriculteur) pour le don d'une benne de terre. Ces matériaux ont servi sur le site

Réflexion sur l'entretien/l'aménagement des fossés

Le syndicat de la Manse mène depuis plusieurs années des actions pour l'amélioration de la qualité « physique » de la Manse et ses affluents. Son action se cantonne essentiellement sur le lit et les berges de ces derniers. En parallèle, la chambre d'agriculture via les agriculteurs puis les communes via les agents communaux œuvrent également sur le bassin versant pour l'amélioration de la qualité « chimique » des eaux, notamment en réduisant l'utilisation de produits phytosanitaires à la source.

Jusqu'ici, les différentes structures n'ont pas mis les moyens en place pour accompagner ce travail global sur le ruissellement des eaux depuis les parcelles jusqu'aux cours d'eau, au niveau des fossés notamment. L'objectif étant de poursuivre le travail mené par le syndicat intercommunal d'assainissement des terres du plateau de Sainte-Maure dit syndicat de Bossée, en tentant d'améliorer l'action du point de vue de la cohérence des sous bassins versants, puis d'une meilleure prise en compte de la dimension environnementale (qualité de l'eau).

Pour ce faire, le syndicat de la Manse en lien avec les municipalités de Saint-Epain et Sainte-Catherine ont décidé de réfléchir concrètement sur la mise en œuvre d'une opération mutualisée. [Un bassin versant a été sélectionné en tant que bassin test : celui du Puchenin](#). Par conséquent, Delphine LAISEMENT (en service civique au syndicat) et Jonathan LEPROULT (le technicien du syndicat) seront amenés à fréquenter les fossés durant les mois de décembre et janvier. Vous pouvez les contacter pour davantage d'informations au 02 47 40 94 30.

Des résultats de ce travail seront communicables durant le premier semestre 2015.

L'AGENDA

Enquête publique

Une enquête publique aura lieu du **mardi 6 janvier 2015 à partir de 9h jusqu'au jeudi 5 février à 18h** inclus afin de recueillir l'avis du public sur le dossier de déclaration d'intérêt général et de demande d'autorisation présenté par le Syndicat intercommunal de la Manse et de ses affluents. Ce dossier est élaboré en vue d'un Contrat Territorial pour l'aménagement et l'entretien du ruisseau du Ruau et de ses affluents. **Le dossier sera mis à disposition du public à la mairie de Panzoult aux jours et heures d'ouverture habituels [et sur le site](#)**. Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès du Syndicat de la Manse mairie de Sepmes tél : 02 47 40 94 30, manse.delphine@gmail.com ou manse.techniques@orange.fr.

Les observations liées au projet pourront être transmises par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de Panzoult, avant clôture de l'enquête ou par mail (cf adresses ci-dessus). Le commissaire enquêteur, M. Charrier Yvon, se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Panzoult le :

- mardi 6 janvier 2015 de 9h à 12h30
- jeudi 15 janvier de 14h à 18h
- vendredi 23 janvier de 9h à 12h30
- samedi 31 janvier de 10h à 12h

A l'issue de la procédure, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront disponibles à la mairie de Panzoult à partir du 15 mars 2015 pour une durée d'un an.

Réunion publique samedi 30 janvier 2015 : travaux sur le Ruau

Une réunion publique sera organisée le samedi 31 janvier de 10h à 12h à la mairie de Panzoult afin d'expliquer le programme d'intervention 2015-2016 sur le Ruau. Les travaux prévus portent principalement sur les seuils, la ripisylve et le lit mineur afin de restaurer la qualité hydro-morphologique et la continuité écologique du Ruau et ses affluents. Le commissaire enquêteur, Mr Charrier sera présent afin de recueillir les informations relatives à ce projet.

Prochain comité syndical

Mardi 16 décembre 2014 à 19h00 à la mairie du Sepmes (ouvert au public).

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre de nouvelles, contactez nous par mail : manse.secretariat@orange.fr